

# BAC PRO

## TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES

EN APPRENTISSAGE

Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3e. Les élèves entrent en classe de 2de professionnelle métiers du numérique et de la transition énergétique en vue de préparer cette spécialité du bac pro.

### LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel **chargé de la maintenance préventive et corrective des installations énergétiques.**

Il peut intervenir sur différents types d'installations : des installations de production de chaleur, des systèmes de climatisation, des émetteurs de chaleur ou des équipements de rafraîchissement, des réseaux de ventilation.

Appelé à travailler chez des artisans, dans des PME ou des groupes nationaux, il a pour fonction de : **réaliser les réglages et les mises en service de systèmes énergétiques, contrôler et d'optimiser le fonctionnement des installations.**

effectuer les dépannages sur les équipements dont il a la responsabilité

### COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Analyse scientifique et technique d'une installation.
- ▶ Préparation d'intervention : repérage, planification, etc.
- ▶ Intervention de maintenance préventive et corrective.
- ▶ Réalisation de tuyauterie de remplacement.

#### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2019/2020

- Réussite aux examens : Non communiqué
- Taux d'insertion : Non communiqué
- Taux de poursuite d'étude : Non communiqué
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web [www.cfa-acad-poitiers.fr](http://www.cfa-acad-poitiers.fr)



2 ANS



#### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée du bâtiment de Sillac – 16000 ANGOULEME  
Tel : 05.45.91.37.77.  
Contact : Armel DUCOM

### INSERTION PROFESSIONNELLE

- ▶ Technicien(ne) de maintenance en génie climatique.
- ▶ Technicien(ne) d'exploitation du réseau gaz.
- ▶ Plombier(ère).

### CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ Avoir validé une seconde, ou être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- ▶ Être âgé(e) de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- ▶ Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné(e).

### CALENDRIER DE LA FORMATION

- ▶ Rythme de l'apprentissage par an : périodes de 2 à 4 semaines par mois en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- ▶ Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- ▶ Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

### POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ BTS Fluides, énergies, domotique.
- ▶ BTS Maintenance des systèmes.
- ▶ Mention complémentaire, par exemple Maintenance des Équipements Thermiques Individuels.



**PLUS D'INFOS**  
[cfa-acad-poitiers.fr](http://cfa-acad-poitiers.fr)



Pour être accompagné(e) dans votre projet de parcours en apprentissage, contactez Évelyne Coutant : [evelyne.coutant@ac-poitiers.fr](mailto:evelyne.coutant@ac-poitiers.fr)